



Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche (FONCER)

Session d'information pour les demandeurs potentiels

8 février, 2024

Bienvenue

- Gérante intérimaire: Judy Paron
- Administrateurs de programme:
 - Guy Faubert (concours)
 - Samantha Gollop (titulaires)
- Assistante de programme:
 - Kelsey Danielli

FONCER@NSERC-CRSNG.GC.CA

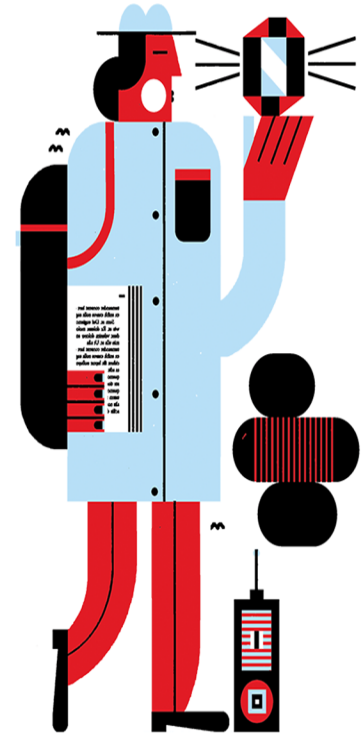
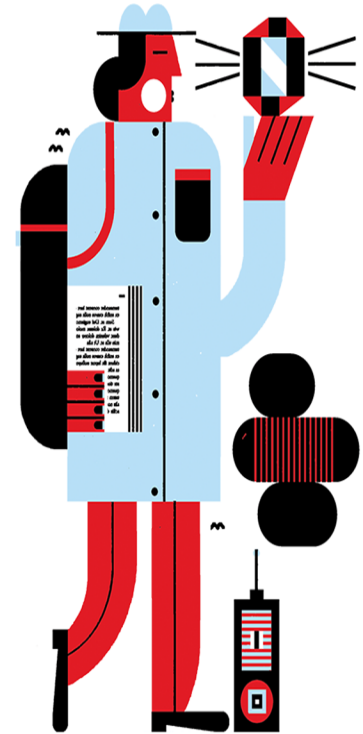
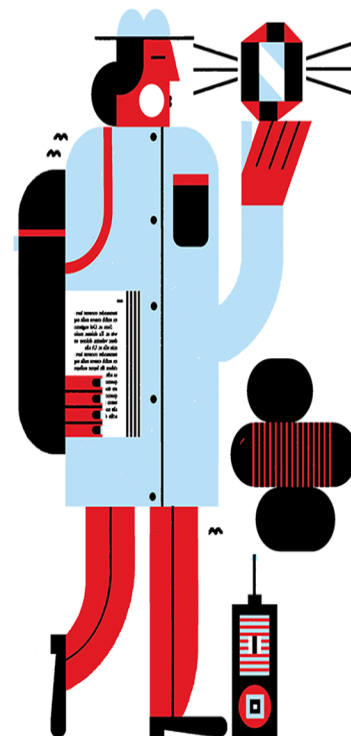


Table des matières

1. Aperçu du programme
2. Processus de demande
3. Statistiques du programme et autres informations



1. Aperçu du programme



Aperçu du programme

Nouveautés

1. Il n'y a plus de présélection à l'étape de la lettre d'intention, ce qui signifie que les lettres ne seront plus évaluées par un comité de sélection et que tous les candidats et candidates pourront présenter une demande en bonne et due forme.
2. Il est toujours nécessaire de présenter une lettre d'intention avant la date butoir du 1 mai, mais les candidates et candidats devront fournir moins de renseignements.
3. Le volet industriel a été éliminé. Le CRSNG continue d'encourager la participation de partenaires du secteur privé aux programmes de formation, mais la nature et l'étendue de la participation seront dorénavant laissées à la discrétion des candidates et candidats ainsi que de leurs partenaires.
4. Toutes les étudiantes et tous les étudiants des cycles supérieurs sont maintenant tenus de faire un stage d'au moins un mois pour les personnes à la maîtrise ou de deux, pour les personnes au doctorat.
5. Comme par le passé, les établissements admissibles de grande taille peuvent présenter jusqu'à 6 lettres d'intention, les établissements de moyenne taille jusqu'à 4, et les établissements de petite taille jusqu'à 2.

Aperçu du programme

Objectifs du programme

- Le Programme FONCER appuie la formation et le mentorat d'équipes composées d'étudiants et de stagiaires postdoctoraux hautement qualifiés du Canada et d'autres pays grâce à des programmes de formation novateurs :
 - Qui encouragent les approches axées sur la collaboration et l'intégration et relèvent des défis scientifiques de taille;
 - Qui aident les nouveaux chercheurs à passer du rôle de stagiaires à celui d'employés productifs au sein de la population active canadienne.

Aperçu du programme

Objectifs du programme

Le Programme FONCER favorise :

- Des expériences de formation et de mentorat enrichies;
- Une meilleure employabilité;
- Le perfectionnement des compétences professionnelles;
- La collaboration avec l'industrie;
- La mobilité des étudiants;
- La recherche interdisciplinaire.

Aperçu du programme

Objectifs du programme

Caractéristiques d'un programme de formation appuyé par une subvention FONCER

- Nature novatrice du programme
- Milieu fort propice à la formation et au mentorat
- Une forte transmission de compétences professionnelles et la mise en œuvre de mécanismes pour assurer que tous les stagiaires bénéficient et participent
- Capacité des chercheurs à monter la barre en ce qui concerne les pratiques exemplaires en matière de formation et de mentorat
- La diversité dans l'équipe de recherche et les stagiaires
- Programme favorisant la collaboration et la sensibilisation aux occasions internationales

Aperçu du programme

Valeur des subventions

- Année 1 : Normalement, 150 000 \$ (\pm \$50,000)
 - Années 2 à 6 : Normalement, 300 000 \$ (\pm \$50,000) par année
-
- **Total maximal : 1 650 000 \$ sur 6 ans**
 - Non renouvelable
 - Date de début: 1^{ier} avril par défaut ou 1^{ier} septembre sur demande

Aperçu du programme

Attentes

- **Le financement pour les années 3 à 6 dépend d'une évaluation favorable du rendement de la part du CRSNG.**
- Les titulaires doivent présenter un rapport d'étape et un rapport final. Un rapport d'amélioration pourrait être requis si le progrès est insuffisant ou s'il y a des lacunes dans l'information présentée dans le rapport d'étape.
- Les titulaires doivent démontrer que les objectifs proposés, notamment en matière de formation (surtout les compétences professionnelles), mobilité des étudiants aux cycles supérieurs, cibles PHQ, mesures d'EDI, etc., sont atteints.
 - Les expériences de mobilité (échanges, stages, etc.) sont obligatoires pour les étudiants aux cycles supérieurs, et doivent être d'une durée d'au moins 1 mois à la maîtrise et 2 mois au doctorat.
- **Les titulaires de la subvention doivent rendre des comptes et respecter les engagements énoncés dans la proposition.**

Aperçu du programme

Quelles sont les dépenses admissibles?

- **Nouveau!** Au moins 70 % de la subvention doit être attribuée en allocations aux stagiaires.
 - Un maximum de 30 % de cette portion peut être réparti entre les stagiaires qui ne sont pas inscrits en SNG.
- Un maximum de 30 % de la subvention peut être affecté notamment aux dépenses suivantes :
 - Les déplacements des stagiaires (conférences, échanges, stages, etc.);
 - L'administration du programme de formation (p. ex., le salaire d'un coordonnateur de programme);
 - La diffusion du matériel de formation.
 - **Nouveau!** L'entretien du site web de l'initiative pour la durée de la subvention
 - **Nouveau!** Les frais de déplacement et d'hébergement pour le candidat, les co-candidats, et le coordonnateur de programme pour assister aux activités de l'initiative.
 - etc.

Aperçu du programme

Allocations versées aux stagiaires

- Aucun montant minimal ou maximal
- Les allocations peuvent être complétées par d'autres sources:
 - directeurs de recherche;
 - collaborateurs;
 - bourses.
- Il n'est pas nécessaire de détenir une allocation du Programme FONCER pour participer au programme de formation FONCER à titre de stagiaire.
- Le programme de formation FONCER doit mettre l'accent sur les étudiants des cycles supérieurs, mais il est possible d'appuyer les étudiants de 1^{er} cycle et les stagiaires postdoctoraux.
 - Au moins 60 % des stagiaires doivent provenir des cycles supérieurs

Aperçu du programme

Équipe qui dirige le programme FONCER

- Le programme de formation doit être dirigé par un groupe de chercheurs complémentaires.
- Ils doivent provenir d'établissements canadiens admissibles.
- Dans le cas des demandes interuniversités, au moins un cocandidat doit être issu de chaque établissement participant.
- Les chercheurs unissent leurs efforts pour offrir à un groupe de stagiaires un programme de formation défini.

Aperçu du programme

Équipe qui dirige le programme FONCER

- Le candidat principal doit être professeur à temps plein oeuvrant dans un domaine appuyé par le CRSNG au sein d'une université admissible
 - Ne peut être un professeur auxiliaire (*Adjunct, en anglais*).
 - Si le candidat principal quitte son institution, un remplacement doit être choisi parmi les participants de cette institution
- Au moins 70 % des cocandidats doivent œuvrer en SNG
 - Un chercheur œuvrant en SNG mène la majorité de ses travaux dans des domaines appuyés par le CRSNG, comme en témoigne son dossier de publications.
- À tout moment, un chercheur peut être impliqué dans un maximum de deux initiatives, et d'un maximum d'une initiative en tant que demandeur
- **La date de fin d'un octroi comprend l'extension d'un an dû à la Covid!**

Aperçu du programme

Comité de programme

- Le Comité de programme (CP) est composé de divers intervenants, notamment :
 - Des employeurs éventuels des stagiaires, des collaborateurs, des responsables de l'élaboration de programmes d'études, stagiaires
- Évaluation et orientation du programme de formation FONCER
- Consultez la page web des [lignes directrices relatives au comité de programme](#) pour plus de renseignements

Aperçu du programme

Covid-19

- **Nouveau!** Les demandeurs n'ont plus à décrire les impacts et les mesures d'atténuation par rapport à la Covid-19
- La longueur de la section en forme libre de la demande reste la même. Ce faisant, la page qui était réservée pour décrire les mesures se rattachant à la Covid est maintenant disponible pour les autres parties de la section en forme libre.

Aperçu du programme

Équité, diversité et inclusion (EDI)

On s'attend que les initiatives FONCER accroîtront l'inclusion et l'avancement de groupes sous-représentés dans les sciences naturelles et le génie, constituant ainsi une façon de promouvoir l'excellence dans la recherche et la formation

- L'équipe (questionnaire de déclaration volontaire)
- Comité de programme
- PHQ
- [Guide du CRSNG pour la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche](#)

Aperçu du programme

Critères d'évaluation

- Mérite du programme de formation proposé – 50%
 - **Nouveau!** Les mesures ayant rapport au volet industriel et à la Covid ne font plus parti de ce critère d'évaluation
- Excellence de l'équipe de chercheuses et chercheurs - 25 %
- Gestion et viabilité à long terme du programme - 25 %

Aperçu du programme

Volets

- **Nouveau! Volet industriel** n'existe plus
- **Volet régulier** peut comporter des collaborations avec des universités et des organisations gouvernementales, industrielles et non gouvernementales à l'échelle nationale ou internationale.
- **Volet international** Fondation de recherche allemande, DFG IRTG, collaborations avec des chercheurs allemands. Le financement peut être aligné avec la durée du programme DFG, c.à.d., jusqu'à 9 ans au lieu de 6 ans pour le volet régulier (le montant ne change pas).
- Les demandes au volet international ne sont pas évaluées séparément des demandes au programme régulier.

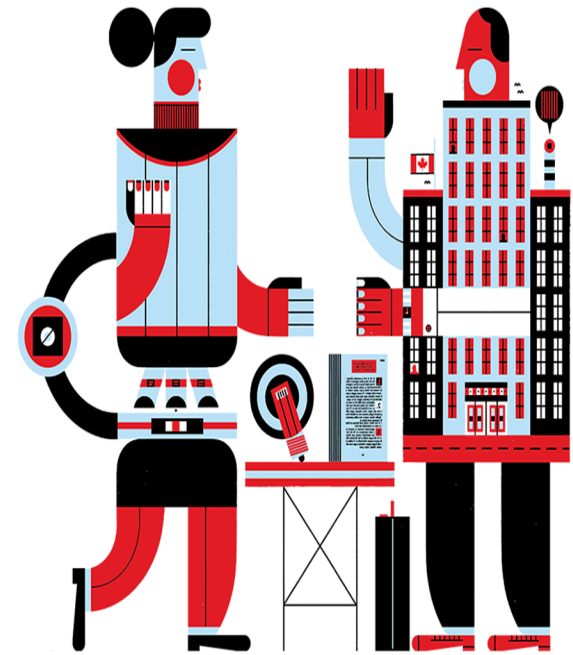
Aperçu du programme

Mobilité - Lieux

- Des expériences de mobilité sont obligatoires pour les étudiants aux cycles supérieurs (minimum d'un mois à la maîtrise et deux mois au doctorat) et sont encouragées mais non obligatoires pour les étudiants au premier cycle et postdoctorants.
- Peuvent avoir lieu en industrie, gouvernement, organismes non gouvernementaux, et/ou en milieu académique au Canada ou à l'étranger.
- En raison des questions de conflit d'intérêts, les stagiaires ne peuvent faire un stage dans une entreprise appartenant en tout ou en partie au candidat ou à un cocandidat.
- Afin d'exposer les stagiaires à de nouveaux environnements et pour promouvoir le réseautage, les stages en incubateur universitaire, à des parcs industriels localisés sur campus, ou compagnies démarrées par les stagiaires ne comptent pas.
- Pour le volet international: les durées minimales des stages sont les mêmes, mais ont lieu dans les laboratoires des collaborateurs en Allemagne.

2. Processus de demande

- Étape 1: **Lettre d'intention**
- Étape 2 : **Demande**



Processus de demande

Étape 1 : Lettre d'intention

1. Sélection interne à l'université
- 2. Nouveau!** Fonction administrative seulement. Ne sont pas évaluées par le comité de sélection.
3. Les processus de la lettre d'intention s'appliquent aux deux volets, régulier et international. Pour le volet international, le titre doit faire référence au volet international DFG-IRTG.
4. Au stade de la lettre d'intention, la soumission du demandeur est acheminée directement au CRSNG par le système en ligne du CRSNG sans l'intervention du bureau des subventions de l'université.

Processus de demande

Étape 1: Lettre d'intention

Formulaire 187, Lettre d'intention de présenter une demande au programme FONCER

- Liste des cocandidats (au moins un; au plus 10) **Nouveau!** ceux-ci ne complètent pas le questionnaire de déclaration volontaire au stade de la lettre d'intention.
- Collaborateurs
 - Pour le volet international, il est obligatoire d'énumérer tous les collaborateurs en Allemagne.
- Suggestions d'évaluateurs externes (8)
 - Dont au moins deux du Canada et au moins un de l'étranger

Processus de demande

Étape 1: lettre d'intention

- Formulaire 100, Formulaire de renseignements personnels – candidat seulement.
- Pour le volet régulier et international: Lettre de soutien du vice-recteur à la recherche de l'université principale. Pour le volet régulier, une phrase indiquant que cette lettre figure parmi celles choisies à l'intérieur du quota.
- **Nouveau!** Ne décrivez pas l'appui et l'engagement de votre université à l'égard de l'initiative que vous proposez, financier ou en nature. Ceci sera fait à l'étape de la demande.

Processus de demande

Étape 1: Lettre d'intention

Aperçu du programme de formation

- **Nouveau!** Sommaire de 300 mots de la proposition.
- Énoncez les objectifs du programme de formation en recherche proposé et résumez la démarche, en soulignant l'originalité et le caractère novateur du programme proposé, ainsi que son importance prévue.

Processus de demande

Étape 1: Lettre d'intention

Excellence de l'équipe de chercheurs proposée

- **Nouveau!** Afin de satisfaire les exigences du système en ligne, veuillez inclure la section de l'Excellence de l'équipe de chercheurs proposée, mais n'y inscrivez rien
- L'Excellence de l'équipe de chercheurs proposée sera décrite au stade de la demande.

Processus de demande

Étape 2: Demande

- Formulaire 100, Formulaire de renseignements personnels - pour le candidat
- Formulaire 100, CVC, ou CV régulier pour chaque cocandidat (dix au plus)
- Renseignements de déclaration volontaire pour le candidat et cocandidats
 - Pour renseignements supplémentaires, consultez la [Foire aux questions concernant le formulaire de déclaration volontaire](#)
- Lettre de l'université du candidat
- Au plus, trois lettres des collaborateurs

Processus de demande

Étape 2: Demande

Formulaire 102, Demande de subvention FONCER

- Profil de la demande
- Sommaire de la proposition en langage clair
- Cocandidats et collaborateurs
- Dépenses prévues

Processus de demande

Étape 2: Demande

Proposition du programme de formation en recherche

- En formule libre, 14 pages + 1 page pour les références
- Objectifs
- Éléments du programme de formation
- Nombre estimatif de stagiaires
- Perspectives d'emploi
- Comité de programme
- Liste des livrables – utilisé par le CRSNG pour évaluer le rendement de l'initiative aux rapports d'étape.

Processus de demande

Étape 2 : Demande

- Justification du budget (formule libre, 2 pages)
- Appui d'autres sources (formule libre, 2 pages)
- Au plus une lettre d'appui de l'université principale :
 - Liste des contributions de l'université
 - Description détaillée de son appui
 - Participation au programme de formation
 - Plans pour assurer la viabilité du programme
- La demande est présentée par le bureau des subventions de recherche de l'université principale

3. Statistiques sur les concours et autres informations



Statistiques sur les concours

	2020	2021	2022	2023	2023 – Quantique	2024
Nombre de lettres d'intention reçues	123	118	123	123	17	97
Nombre de candidats invités à présenter une demande	55	38	43	51	9	41
Nombre de demandes reçues	53	37	42	49	9	38
Nombre de subventions accordés	15	13	13	17	3	À voir

Autres informations

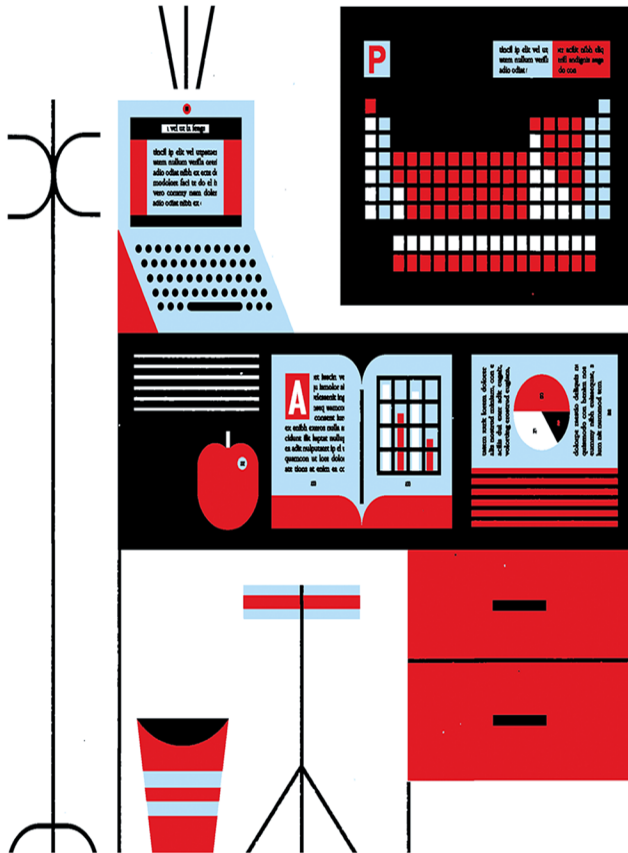
Dates importantes

- mars ou avril, 2024 : Date limite de présentation des lettres d'intention (universités)
- 1^{er} mai, 2024 : Date limite de présentation des lettres d'intention (CRSNG)
- 23 septembre, 2024 : Date limite de présentation des demandes (CRSNG)
- mars 2025 : Divulgence des résultats

Autres informations

Renseignements supplémentaires

- [Description du Programme FONCER](#)
- [Foire aux questions](#)
- Responsables des subventions à votre université
- L'équipe FONCER
 - Courriel : foncer@nserc-crsng.gc.ca



Des questions?

L'Équipe FONCER

FONCER@nserc-crsng.gc.ca

Communiquez avec nous.

 @crsng_nserc

 facebook.com/crsngcanada